

Membres afférents au  
Conseil Municipal : 63  
En exercice : 60  
Présents : 40  
Qui ont pris part à  
Délibération : 46  
Date de Convocation : 22/01/2018  
Date d'affichage : 31/01/2018

L'an deux mille dix-huit, le trente janvier à 20 h 15, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans la Salle Blincow, sous la Présidence de : M. Philippe LAGALLE.

Etaients **PRESENTS** les conseillers municipaux suivants :  
M. Philippe LAGALLE

Mme France HEBERT, M. Gérard GEHANNE, Mme Carine BRION, M. Michel DURAND,  
Mme Gaëlle ROUSSELET, M. Michel GALLET.

M. Paul CHANDELIER, M. Didier LAUNAY, M. Jacques COLLIN, M. JC LECLERC,  
M. Didier MAZINGUE,

M. Gilbert MARGUERITE,

M. Pascal MAGLOIRE, Mme Françoise LELANDAIS, M. Stéphane SCelles, Mme Evelyne MARIQUIVOI-  
CAILLY, Mme Catherine COUSIN, M. Pierre OPDERBECK, Mme Sophie MOREL,

M. Jacques LEPLEUX, Mme Line BARA, M. Eric DELACRE, M. Guillaume ANTY, Mme Marjolène  
LANGÉVIN, Mme Françoise LECOUSIN, M. Arnaud DUPARC, Mme Annick LELIEVRE,

Mme Elisabeth CLERIS, M. Pascal MARIE, M. Gérard MACE,

Mme Estelle BERTRAND, M. Gilbert LOREL, Mme Sophie LOQUET, M. Daniel LEPOULTIER,  
Mme Michèle COULAND,

M. Maurice SAVIGNY, Mme Nadine RONDEL, M. Dominique GASPARI, Mme Anne GALLOUX,

**ABSENTS EXCUSES :** - M. BINET Sylvain, M. BIZET Guy, Mme BIZET Christelle, Mme DOUCHET-  
LEMOINE Catherine, M. MONY Pierre

**ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES AYANT DONNE POUVOIR : 6**

MANDANT	MANDATAIRE
M. BIED-CHARRETON Benoît	M. GEHANNE Gérard
M. BRAILLY Gérard	M. MAZINGUE Didier
Mme HUCK Marie-Céline	M. LAGALLE Philippe
M. LEMULLOIS Dominick	M. COLLIN Jacques
Mme REIGNIER Madeleine	Mme LECOUSIN Françoise
M. SAUVAGE Bernard	Mme CLERIS Elisabeth

**ABSENTS :** Mme BONNICARD Catherine, Mme BOUET Aline, M. GALLIER Laurent,  
M. GASNIER Jacques, M. HAMELIN Patrick, M. LERICHE Jean-François, M. MOUNIER Mickaël,  
M. MUZARD Jean-Philippe, M. PRINS Olivier,

M. Gérard GEHANNE a été élu secrétaire de séance.

N° 02.01.2018

**Débat d'orientations budgétaires :**

N° 02.01.2018

**Débat d'orientations budgétaires :**

Monsieur le maire rappelle les obligations de la Commune LE HOM (+ 3 500 habitants) quant à la nécessité de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires dans les 2 mois précédant l'adoption du budget primitif.

Préalablement à la tenue du débat d'orientations budgétaires, Il présente le rapport explicatif spécifique (ROB) ci-annexé qui a été adressé à chaque conseiller.

A l'issue de cette présentation, un échange est intervenu sur la part satisfaisante qui pourra être réservée à l'investissement en 2018 (tant sur les nouvelles opérations de la commune LE HOM que dans les cinq communes déléguées) malgré l'incertitude des recettes fiscales dans les années à venir.

Après exposé, l'assemblée délibérante prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2018 (DOB)

Ainsi délibéré, les, jour, mois et an que dessus,

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Ph.



PREFECTURE DE CALVADOS

- 5 FEV. 2018

- COURRIER